

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 novembre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 12 novembre 2012**

**2012 V. 52 G** Vœu relatif à la prolifération des rats.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Considérant la prolifération des rats dans de nombreux quartiers de Paris et notamment à proximité de la Place Beaubourg et du Quartier de l'Horloge, où de nombreux riverains déclarent apercevoir cette espèce animale y compris sur les toits ;

Considérant les risques que représentent les rats pour l'homme et notamment les maladies véhiculées ;

Considérant qu'il est de la responsabilité du Préfet de police de fixer les dates de la campagne de dératisation ;

Considérant que le service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène a pour mission de lutter contre les rongeurs et de dératiser ;

Le Conseil de Paris, sur proposition de Marie-Laure Harel et des élus du groupe UMPPA,

Emet le vœu :

Que le Préfet de police prenne un arrêté afin qu'une campagne de dératisation soit effectuée place Beaubourg et dans les immeubles limitrophes, notamment ceux du quartier de l'horloge, dans les meilleurs délais.